

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Correspondance active de Jean-Baptiste André Godin](#)[Collection Godin](#) [Registre de copies de lettres envoyées](#) [CNAM FG 15 \(19\)](#)[Item Marie Moret à Marie Howland, 27 juillet 1878](#)

## Marie Moret à Marie Howland, 27 juillet 1878

**Auteur·e : Moret, Marie (1840-1908)**

### Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

### Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Famillistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)  
DroitsFamillistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

### Présentation

Auteur·e[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)  
Date de rédaction[27 juillet 1878](#)  
Lieu de rédactionGuise (Aisne) - Famillistère  
Destinataire[Howland, Marie \(1836-1921\)](#)  
Lieu de destinationHammonton (New Jersey, États-Unis)  
Scripteur / Scriptrice[Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

### Description

RésuméMarie Moret envoie à Marie Howland les quatre premières feuilles de *La Fille de son père*. Elle explique les changements faits au texte dans la traduction : Daniel au lieu de Dan, préjugés au lieu de religion dans le titre du chapitre XIII, une citation du *Nouveau Testament*. Elle assure Marie Howland que le roman est apprécié par les lecteurs du journal *Le Devoir*. Elle présente ses compliments à Edward Howland.

NotesLieu de destination : Casa Tonti à Hammonton (New Jersey, États-Unis) d'après l'index du registre de correspondance.

### Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Anglais \(langue\)](#), [Édition](#)  
Personnes citées[Howland, Edward \(1832-1890\)](#)  
Œuvres citées[Howland \(Marie\), La Fille de son père, traduit de l'anglais, Le Devoir, t. 1 à 3, 31 mars 1878-6 juillet 1879.](#)

## Informations sur le document source

CoteFG 15 (19)

Collation3 p. (297r, 298r, 299v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 21/11/2023 Dernière modification le 06/02/2024

---

Guise le 27 juillet 1876

297

M. Madame Marie Howland.

Ma chère amie,

Je vous envoie par ce même courrier les quatre dernières feuilles de "la fille de son père", dont je vous avais annoncé le prochain envoi dans ma dernière lettre.

Nous remarquerez que nous avons mis Daniel et non Isaac qui, mal prononcé en français, donne lieu à des connotations désagréables dans les phrases.

J'ai aussi à vous signaler pourquoi nous avons modifié le titre du chapitre X: "Clara choisit entre la religion et les principes."

C'est après discussion présidée par M. Gadin que nous avons adopté ce qu'il proposait lui-même du reste: "Clara choisit entre les préjugés et les principes."

La religion est entendue en France, par les penseurs (et ce sont des penseurs qui lient notre journal comme c'est aussi à des penseurs que notre livre s'adresse) dans un sens large qui la confond avec les principes. Elle ne pouvait donc leur être opposée.

Les préjugés, au contraire, sont bien chez nous l'opposé des principes et comprennent aussi bien les opinions religieuses que

celles morales et civiles. Nous avons donc eu rendre mieux notre idée avec le titre modifié qu'avec la traduction littérale.

Les quelques autres petites différences tout-à-fait secondaires que vous pourrez trouver encore sont sans portée et ont été nécessaires par les habitudes de l'esprit français.

Je vous pourrais vous signaler encore ceci : Dans le chapitre XI de la foi et les œuvres, vers la fin de la scène entre M et Mad Forest, vous avez cité ces mots de Jésus à la femme adultère : "Je ne vous condamnerai pas non plus". Nous les avons remplacés par ceux-ci de la même scène : "Que celui qui est sans péché lui fasse le premier la pierre", parce que ces dernières paroles sont bien plus connues de la masse des lecteurs français que les précédentes, et qu'elles nous ont paru mieux préciser (pour des gens qui ne tiennent pas habituellement l'évangile) la pensée que vous aviez voulu exprimer que nous ne devons juger ni condamner personne.

J'ai beaucoup d'ouvrage aujourd'hui, ma chère amie, et ne puis vous écrire longuement.

Je puis cependant que j'ajoute que votre roman plaît, qu'il attire l'attention des penseurs à qui s'adresse notre journal, qu'on se sent en présence d'une œuvre

